

Préparez votre venue dans un commissariat grâce à "Police Rendez-vous"

La police nationale renforce son offre de services numériques en vous proposant un nouveau dispositif : "Police Rendez-vous". Dès à présent, la prise de rendez-vous en ligne est disponible dans l'ensemble du département du Val d'Oise.



Police Rendez-vous

Améliorer la prise en charge des victimes, tel est l'objectif de ce nouveau dispositif. Ce service de réservation en ligne permet aux usagers de prendre rendez-vous dans un commissariat pour déposer une plainte ou une main courante. Pour en bénéficier, vous devez disposer d'un compte FranceConnect afin de justifier votre identité.

Pour prendre rendez-vous :

1. Je clique sur le lien suivant : [prendre rendez-vous](#)
2. Je vérifie si un déplacement en commissariat est nécessaire en précisant ma situation. Lors de cette vérification, il me sera demandé de choisir le commissariat dans lequel je souhaite me rendre.
3. Si un déplacement en commissariat est nécessaire, la prise de rendez-vous m'est proposée : je clique sur le nouveau lien ci-contre : [prendre rendez-vous](#)
4. Je précise le motif de mon déplacement (plainte...).
5. Je sélectionne le créneau de rendez-vous qui me convient.
6. Je confirme mon identité via FranceConnect.

Le rendez-vous est alors validé, un e-mail de confirmation vous est envoyé automatiquement avec toutes les pièces à fournir pour le rendez-vous. Si vous avez un contre-temps, pensez à annuler votre rendez-vous grâce au lien d'annulation figurant dans l'e-mail de confirmation.

<http://www.youtube.com/watch/tJgNJ69953M>

Liens utiles

[Prendre un rendez-vous](#)